

Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SER de Nairobi



Un secteur aurifère, pilier de l'économie soudanaise et facteur clé du conflit soudanais

Bien que le Soudan dispose de ressources minières importantes et diversifiées, l'or reste le principal minéral extrait et la première source de revenus à l'exportation. En même temps, il est un des enjeux clés du conflit soudanais en cours. Le secteur extractif est dominé par l'exploitation artisanale, et la filière souffre d'une grande opacité, ce qui se traduit par plus de 50% de la production exportée illégalement. Les autorités rencontrent beaucoup de difficultés à faire appliquer le cadre réglementaire, qui reste sujet à interprétation. Par ailleurs, malgré l'adoption de la Convention Minamata⁸¹, la prise de conscience du risque environnemental, notamment sur l'utilisation du mercure et du cyanure, reste très faible.

Des ressources diversifiées, mais totalement éclipsées par l'or

Compte tenu de sa superficie (3ème pays africain) et de sa richesse géologique, le Soudan possède des ressources minières variées (or, cuivre⁸², fer, chrome, manganèse, zinc et argent) avec des réserves relativement importantes dans les régions du Nord, de la Mer Rouge et du Nil Bleu. Bien que l'exploitation industrielle de l'or ait commencé à la fin des années 70 (avec un appui du BRGM) la fièvre de l'or a saisi le Soudan à partir de 2010, date d'ouverture du secteur. L'introduction massive d'une nouvelle génération d'appareils détecteurs de métaux, à plus faible coût, a contribué au renouveau et à l'expansion territoriale des activités minières artisanales d'un nouveau type, dit d'orpaillage « mobile ». Cette activité s'est progressivement propagée du désert oriental entre la vallée du Nil et la mer Rouge, qui reste cependant la zone la plus active, vers une grande partie du pays avec plus ou moins de rapidité selon les conditions sécuritaires, surtout dans les États du Kassala, Gedaref, du Nil Bleu, du Nord et Sud Kordofan ainsi qu'au Darfour, avec la découverte en 2012 du gisement phare du Jebel Amir⁸³. Le développement de l'orpaillage au Soudan a été à l'origine de la vague d'exploitation minière artisanale qui s'est étendue aux pays du Sahel, du Tchad à la Mauritanie. Aujourd'hui, ces pays connaissent une forte présence d'investisseurs soudanais, notamment dans la distribution de détecteurs de métaux, ainsi que des équipements d'extraction et de traitement.

Un secteur extractif dominé par l'exploitation artisanale. Plus de 80% de l'or extrait au Soudan proviendrait du secteur informel. Ce minéral est acheminé vers les marchés d'or (au nombre de 70 répartis sur 14 États), où il est traité au mercure. Environ 30% de cet or est ainsi récupéré par les orpailleurs. Les 70% restant se retrouvent dans les déchets (tailings), qui sont vendus aux sociétés de traitement de déchets. Celles-ci récupèrent le solde en utilisant le cyanure.

La production d'or est ainsi dominée par ces sociétés de traitement des déchets miniers. 200 sociétés disposeraient d'une licence de traitement, mais seulement 40% d'entre elles seraient en fonctionnement. Elles contribueraient à plus de 50% de la production. Il s'agit souvent de grands groupes soudanais, comme les groupes Alkawarta et El Hassan, avec une production pouvant aller jusqu'à 6 tonnes par an. Le solde est apporté par quelques grands opérateurs miniers (15%) et les détenteurs de licence de petites mines (5%). Les opérateurs industriels sont principalement étrangers, comme le russe *Kush*, le marocain *Managem* ou le nouveau venu, le

⁸¹ Adoptée en 2013 et entrée en vigueur en 2017, la Convention, administrée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) compte 137 parties. Ses dispositions comprennent une interdiction des nouvelles mines de mercure et l'élimination progressive de l'utilisation du mercure dans un certain nombre de produits.

⁸² Les réserves de cuivre sont estimées à plus d'un million de tonnes, essentiellement dans l'État de la Mer rouge. Elles sont surtout « développées » par QMSD (Fond souverain qatarien) et Ariab mining, mais les projets en sont encore à leur début, le principal défi étant d'amener de l'eau, nécessaire à l'extraction, du Nil par pipeline.

⁸³ À partir d'avril 2012, Jebel Amir devient la plus grosse mine de la région, avec probablement 20 000 puits et jusqu'à 100 000 à 150 000 travailleurs au moment de sa plus forte activité.

canadien Perseus (qui a repris les activités d'*Orca Gold55*). La principale société publique *Ariab Mining Company* (AMC)⁸⁴, en perte de vitesse, avait été dans le passé associée avec diverses sociétés étrangères dont Areva.

La lutte pour le contrôle des ressources en or est une cause majeure du conflit

L'or joue un rôle central dans le conflit soudanais actuel, étant une source clé de financement pour les deux belligérants, les Forces de soutien rapide (RSF) et l'armée soudanaise. Les RSF contrôlent de nombreuses mines d'or, en particulier au Darfour, ce qui leur permet de financer leurs opérations militaires et de renforcer leurs alliances régionales et internationales. De son côté, l'armée contrôle une partie des ressources minières, bien que dans une moindre mesure, ce qui lui permet de maintenir son influence. Par ailleurs, des acteurs internationaux, dont des compagnies russes, ont indirectement soutenu ces factions en échange de concessions minières.

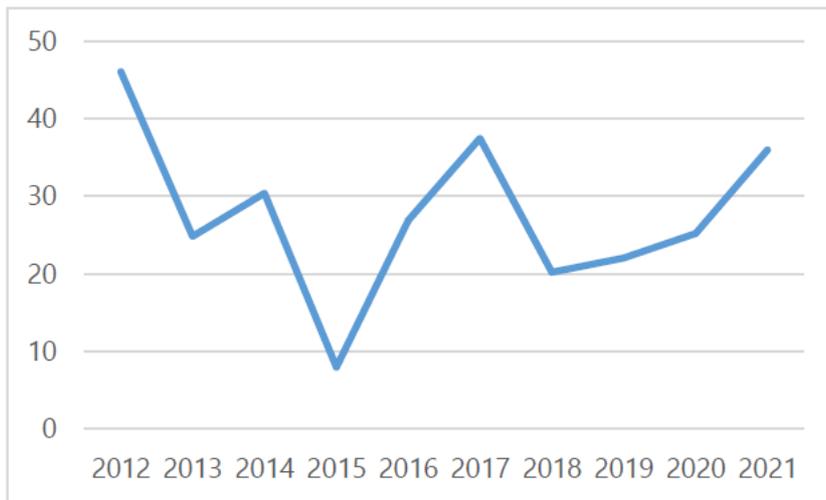


Figure 2: Exportations officielles d'or en tonnes. Données Banque centrale

L'or représente une des principales sources d'emplois et de revenus du Soudan. Ce secteur emploierait entre 1 et 2 millions de personnes, ce qui en fait à la fois l'un des principaux fournisseurs d'emplois, avec le secteur agricole, et l'un des moins régulés où l'illégalité prévaut. Il existe également une industrie locale de service et de « contracting ». Les experts s'accordent à dire que la production annuelle d'or est estimée à au moins à 100 tonnes par an, le Soudan étant le troisième producteur d'or du continent africain et le 10ème mondial. Avec des exportations officielles de 34 tonnes en

2022 (36 tonnes en 2021), l'or représente la première source de devises étrangères avec plus de 2 Mds USD, soit 48% des exportations totales. Une part substantielle de la différence entre production et exportation fait sans doute l'objet de contrebande plus ou moins officialisée et organisée.

Le secteur d'or a été relativement moins affecté par la guerre civile en cours et reste toujours la principale source de recettes malgré une baisse du volume exporté en 2023 à 18 tonnes. **Les exportations semblent reprendre en 2024 avec 29 tonnes exportées entre janvier et juin.** En juillet 2024, la Banque centrale a annoncé la création d'un consortium dédié au financement des importations des produits de base à travers les recettes d'or. Il s'agit d'un mécanisme qui permet aux importateurs de régler leurs importations en livre soudanaise par le biais de ce fonds. Ce dernier utilise les fonds en SDG pour l'achat d'or, qu'il exporte, et utilise les recettes des exportations d'or pour le paiement des fournisseurs étrangers.

Un secteur peu contrôlé, mais fortement taxé. La gouvernance du secteur minier en général et aurifère en particulier a toujours été caractérisé par un manque de transparence, où les intérêts des différents acteurs - qu'ils soient publics ou privés, civils ou militaires - priment par rapport à l'intérêt général, représentée par la *Sudan Mineral Resource Company* (SMRC), chargée de percevoir toutes les redevances minières. Celle-ci sont négociables et varie entre 25% et 30% des bénéfices. Une autre partie est collectée en nature lors du raffinage, dans la raffinerie publique de Khartoum (n'est plus fonctionnelle à présent) : pour les petites sociétés minières (blocs allant de 1 à 5 km²) ce prélèvement s'élève à 13% de la production d'or alors que ce pourcentage atteint 33% pour les sociétés de traitement de déchets miniers. Cette taxation importante ainsi que les taxes supplémentaires prélevées lors du raffinage expliquent qu'une partie substantielle de la production d'or est exportée illégalement, ce qui entraîne un manque à gagner substantiel pour les autorités.

Un cadre réglementaire sujet à interprétation et non appliqué et une prise de conscience du risque environnemental encore très faible

⁸⁴ Partenariat canadien jusqu'en 2010, puis français (Areva et BRGM) jusqu'en 2012, puis égyptien (l'homme d'affaires Sawiris, au travers de la Mancha) et à partir de 2015 seule propriété de l'Etat.

Le code minier date de 2015. Bien que récent, il peut parfois prêter à interprétation, notamment sur l'activité des sociétés d'extraction, qui en principe ne peuvent traiter ni les blocs de minerais fournis par les mineurs artisanaux, ni les déchets miniers. De plus, il ne semble pas s'appliquer de la même manière à toutes les sociétés. Enfin, il est parfois non respecté, la presse fait état régulièrement des invasions intempestives des mineurs artisanaux de certaines concessions, que la police des mines a du mal à canaliser. Enfin, le rôle des différents intervenants publics (ministère des mines, *Geological Researches Geological of Sudan* et SRMC) reste flou et fluctuant, ce qui entrave la gouvernance du secteur. Par ailleurs, **l'obtention de l'or à partir des blocs de minerais fournis par les mines artisanales se fait dans des conditions désastreuses tant environnementales que pour la santé humaine.** Le Soudan reste l'un des principaux pays consommateurs de mercure (une cinquantaine de tonnes au moins serait importée par an), et ce malgré l'adoption de la Convention Minamata, qui aurait été approuvée par les autorités soudanaises en mars 2021, mais qui ne serait toujours pas appliquée. La prise de conscience des méfaits de l'utilisation du mercure est très faible malgré le rapport publié très récemment par le haut conseil de l'environnement sur l'impact environnemental néfaste sur l'Etat du River Nile. Le Soudan est également un important importateur de cyanure pour le traitement des déchets miniers : en 2021 les importations auraient atteint 1 000 tonnes, en progression de 20%.

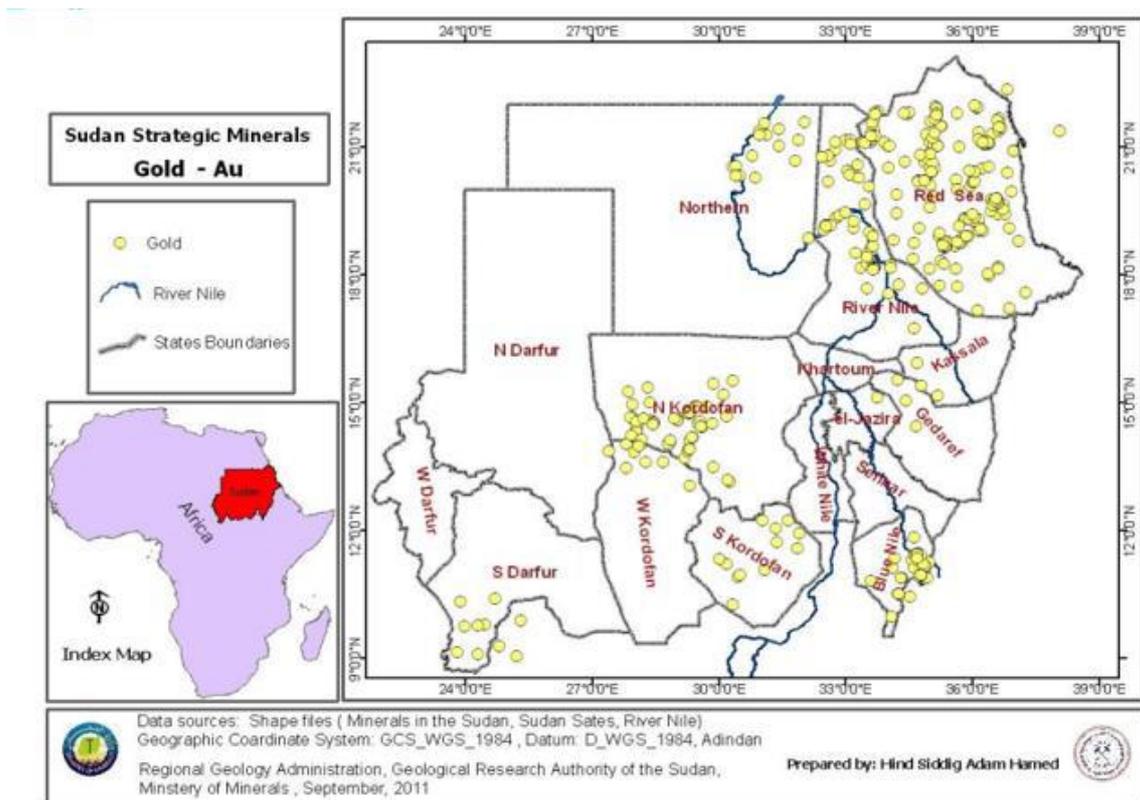


Figure 3: Localisation des ressources en or du Soudan (Ministry of Minerals, 2011)